

Le Revest Les Eaux

Un village ... Une Identité

Budget

Les comptes
de la commune
se redressent

Urbanisme

Adoption du PLU

Environnement

Le site de la Ripelle
sauvé du béton

Trimestriel édité par
la Mairie du Revest

Avril 2003 - N°8



Les comptes de notre commune se redressent plus vite que prévu grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement permettant dès cette année une stabilisation des impôts communaux.

J'y trouve, bien entendu, une satisfaction évidente de gestionnaire responsable des deniers publics mais aussi un encouragement implicite à poursuivre une politique ambitieuse pour notre commune à la fois respectueuse de notre environnement et de nos traditions.

Nos efforts de gestion seront donc poursuivis afin de pouvoir naviguer sereinement, même en période d'incertitude conjoncturelle comme c'est actuellement le cas. Les propositions de dépenses et recettes du budget 2003 permettent de dégager une épargne suffisante pour continuer l'effort de désendettement de la commune et financer les investissements prévus.

C'est aussi au prix de tous ces efforts que le Revest s'embellit et que nous vous offrirons une meilleure qualité de service public.

Ange MUSSO

ADRESSES UTILES

Mairie du Revest Les Eaux Du lundi au vendredi De 8h30 à 12h00 et De 14h 00 à 17h15	04.94.98.19.90
Office du Tourisme Du mardi au samedi De 14h00 à 18h00	04.94.98.94.78
La Poste	04.94.98.90.43
Maison des Comoni Tous les après midi de 14h00 à 18h00 sauf le lundi	04.94.90.91.92
Bibliothèque Municipale Le mardi et le vendredi De 16h30 à 19h00 Le mercredi de 10h00 à 12h00	04.94.98.19.93
Musée d'art sacré	04.94.98.12.10

UNE NOUVELLE POSTE AU REVEST AVEC DISTRIBUTEUR DE BILLETS

Elle arrive, elle prend forme, les plans sont terminés, l'emplacement choisi, en accord avec les Bâtiments de France (un peu en retrait par rapport aux anciens locaux du SLAJ, place de la Libération) afin de ne pas détruire la perspective village-église Saint-Christophe. Si tout se passe bien (et nous ferons en

sorte que tout se passe bien), les travaux d'un coût total d'environ 150 000€ débuteront fin juin 2003 pour se terminer en juin 2004.

L'inauguration et le fonctionnement de cette nouvelle poste, qui sera évidemment équipée d'un distributeur de billets, se feront en septembre 2004.

MAGAZINE D'INFORMATION

Edité par la Mairie du Revest

Directeur de la publication
Ange MUSSO Maire du Revest

Comité de rédaction
Guy Bénéfice, Mireille Caujolle, Michel Gérodez,
Richard N'Guyen Van Nuoi,
Jacques Rouvière, Dominique Ospizi,
Françoise Pignerol, Nicole Le Tiec,

Conception-maquette
Mairie du Revest
Sandrine Santucci.

Photo de couverture

Le site de la Ripelle
(Guy Borens)

Impression
Espace Numérique
04.94.14.17.90

Distribution
La Poste

Chiffre de tirage
1 500

E-mail :
Commune-De-Le-Revest.les.eaux@wanadoo.fr

PRAGMATISME, SERIEUX ET RIGUEUR

Le budget 2003 se caractérise par son pragmatisme et repose essentiellement sur une gestion sérieuse, rigoureuse et précise des deniers publics.

Tous les objectifs que nous nous étions fixés sont atteints :

- désendettement des finances de la commune ;
- auto-financement pour l'investissement ;
- stabilité des taux d'imposition ;
- baisse des charges de personnel ;
- résorption de l'emploi précaire.

DESENDETTEMENT DE LA COMMUNE

C'était, entre autres, une de nos priorités. Elle a été traitée comme telle et les résultats sont là : la dette de la commune qui était de 2 733 119 € (17 928 085 F) en janvier 2001 ne sera plus que de 1 968 869 € (12 914 934 F) à la fin de cette année, année au cours de laquelle la commune va encore rembourser par anticipation six emprunts pour un montant global de 96 000 €. Cette politique nous permet de dégager une épargne supplémentaire de 36 832 € en 2003 et de 115 534 € en 2004 ; soit sur deux ans la somme de 152 366 €

AUTOFINANCEMENT

Tout se tient et grâce au remboursement de la dette notre épargne nette atteint aujourd'hui la somme de 287 341 € ce qui nous autorise un investissement de plus de 610 000 € sans avoir recours à l'emprunt. Un grand nombre d'opérations pour l'amélioration du cadre de vie des Revestois sont ainsi financées. Retenons principalement la poursuite de l'amélioration des voiries, l'aménage-

ment du village (notamment la construction de la Poste avec D.A.B), la réalisation d'un plan lumière, les équipements sportifs, etc...

TAUX D'IMPOSITION

Malgré les difficultés conjoncturelles et d'autres spécifiques à notre commune, nous avons pu stabiliser les impôts locaux dès cette année. En 2003, les taux communaux (taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti et taxe d'habitation) ne varieront pas et demeureront identiques à ceux de 2002. Nous avons décidé de ne pas faire financer par les ménages Revestois l'augmentation du coût de la vie. Cet objectif atteint, nous allons désormais poursuivre nos efforts afin de mener dans l'avenir une politique efficace de baisse de la fiscalité communale.

CHARGES DE PERSONNEL

Pour la première fois depuis dix ans elles représentent moins de 50 % du budget communal. Signe d'une bonne gestion, la maîtrise des charges de personnel est d'autant plus indispensable qu'elle nous permet enfin de répondre favorablement aux recommandations des services de l'Etat.

RESORPTION DES EMPLOIS PRECAIRES

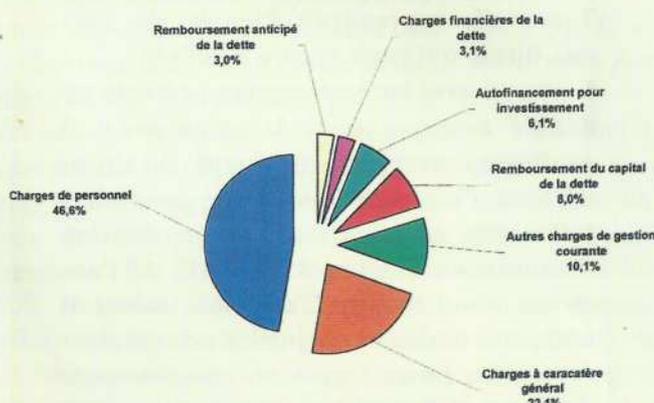
Il y a deux ans, environ 20 % des effectifs communaux étaient des emplois précaires (CEC, emplois jeunes, CES). A peine élus, nous avons mis en place un plan de résorption de ce type d'emplois afin de faire cesser une situation inacceptable pour les personnels concernés et pour la commune. Ce plan est en cours

et, dès la fin de cette année, il y aura moins de 10 % d'emplois précaires sur la commune du Revest.

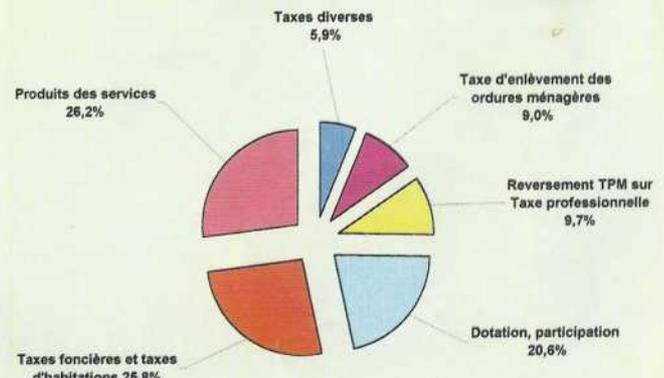
SUBVENTIONS 2003	
Un soutien accru à la vie associative	
Caisse des écoles	61 000 €
Entente sportive	59 733 €
CCAS	72 235 €
Ecole de musique	10 875 €
Les quatre saisons du Revest	14 147 €
Comité des fêtes	8 690 €
Syndicat d'initiative	11 000 €
Tennis club	1 982 €
Couleur revestaises	457 €
Association loisir et culture	457 €
Les ateliers de reines	305 €
Association 4X4 Revest	229 €
Association pêche le Revest	183 €
Amicale chasseur du Revest	152 €
Les amis du vieux Revest	122 €
Anciens combattants	305 €
Comité Dép, Concours	76 €
Les amis du Coudon	76 €
Touti dous (fête du livre)	400 €
Donneur de sang, la Valette	150 €
CD de l'accès au droit	150 €
Les vendredis chantés	800 €
Amicale laïque du Revest	3 000 €
Cantarelle	225 €
Un fauteuil à la mer	
Subventions imprévues	10 072 €
TOTAL	256 821 €

La subvention allouée à l'Entente Sportive a été substantiellement augmentée afin de mettre en place le quotient familial comme promis, ainsi que celle pour l'Office du tourisme afin de pérenniser l'emploi de notre charmante hôtesse d'accueil Caroline.

Dépenses de l'exercice 2003 : 3 139 683 €



Recettes de l'exercice 2003 : 3 139 683 €

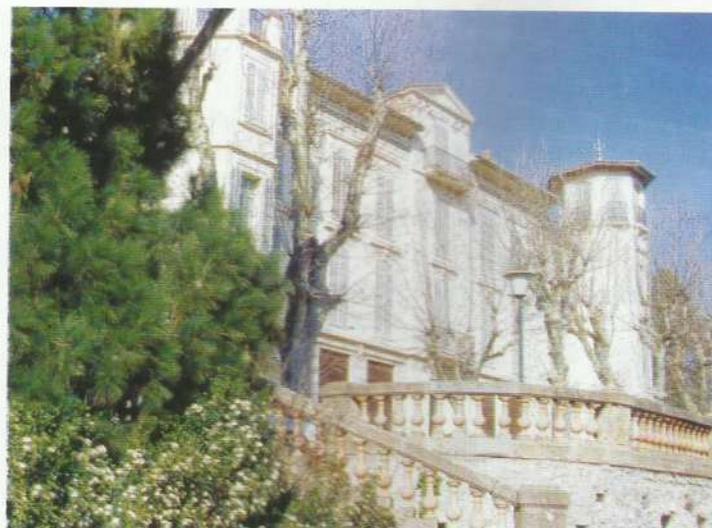


LA RIPELLE : UN SITE REMARQUABLE DEFINITIVEMENT SAUVE DE L'URBANISATION



Le bureau et la commission Environnement de Toulon-Provence-Méditerranée ont acté le principe d'acquisition du site de la Ripelle afin de le protéger des bétonneurs. Dans le même temps, un accord ayant été trouvé avec les aménageurs pour la vente de l'intégralité du domaine à T.P.M, la municipalité du Revest va pouvoir enfin mettre en œuvre une réelle politique de protection de l'environnement sur l'ensemble de ce site naturel remarquable reconnu d'intérêt communautaire.

Avec le soutien d'Hubert Falco, le château de la Ripelle, propriété du conseil



général, devrait être transformé en ferme pédagogique pendant que le domaine de la Touravelle reprendrait bientôt vie sous une forme qui reste encore à définir.

L'accord avec les aménageurs présente un double avantage pour la commune : il confirme l'exceptionnelle qualité du site et marque l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires consécutives à notre décision d'annulation du projet de ZAC de l'ancienne municipalité. C'est ainsi, même si toutes les décisions de justice nous étaient favorables jusqu'à présent, une économie de temps et d'argent.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DU REVEST

Objectifs atteints - Promesses tenues - Environnement protégé -
Urbanisation maîtrisée



Depuis une vingtaine d'années la commune du Revest les Eaux connaît, du fait de sa situation privilégiée, un développement démographique et urbain important. Il était donc nécessaire et même vital, de réviser le document d'urbanisme de la commune (POS) et de procéder, comme la loi l'exigeait, à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) afin de renforcer l'attractivité et le dynamisme villageois tout en gérant le sol de façon équilibrée et cohérente. Ce ne fut pas une mince affaire même s'il a fallu moins de 20 mois aux services d'urbanisme de la commune pour boucler ce dossier. Pour clarifier la situation nous avons demandé à Richard NGuyen Van Nuoi, premier adjoint chargé de l'urbanisme de bien vouloir répondre à nos questions.

Q : Pourquoi cette démarche de PLU et que va-t-elle apporter à notre commune ?

R : Cette démarche, il faut le savoir, nous est imposée par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000. L'urgence, elle aussi, nous a été imposée. D'une part pour tenir nos engagements électoraux et, d'autre part, pour conserver à la commune les revenus financiers de la carrière.

La loi SRU a substitué au Plan d'occupation des sols (POS) le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de réorganiser au mieux tout le système de planification urbaine. C'est une décision politique majeure qui a pour but de régir le droit des sols et prendre les orientations qui engageront l'avenir de la commune. Le PLU qui remplace le POS comprend obligatoirement un PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), lequel comporte quatre pôles importants : urbain,

habitat dispersé, économique et environnemental.

Le PADD définit les orientations d'aménagement et d'urbanisme retenues par la commune afin de préserver le cadre de vie des Revestois, de gérer le sol de façon économe, bref de maîtriser notre développement. L'objectif primordial est d'améliorer le cadre de vie des Revestois en aménageant les infrastructures, les services, les commerces, l'habitat, les moyens de communication, les transports...

Q : Quels sont les engagements dont vous parlez ?

R : Pendant la campagne électorale nous nous sommes engagés à supprimer la ZAC de la Ripelle et la ZAC de Notre Dame, à protéger notre environnement et à limiter notre urbanisation. Où en sommes nous ? Les deux ZAC, la Ripelle et Notre Dame sont définitivement supprimées et une véritable

politique de protection de l'environnement se met en place. Par exemple, en parfait accord avec les Revestois, le Conseil général souhaite transformer

Le PLU est la mise en phase de nos engagements

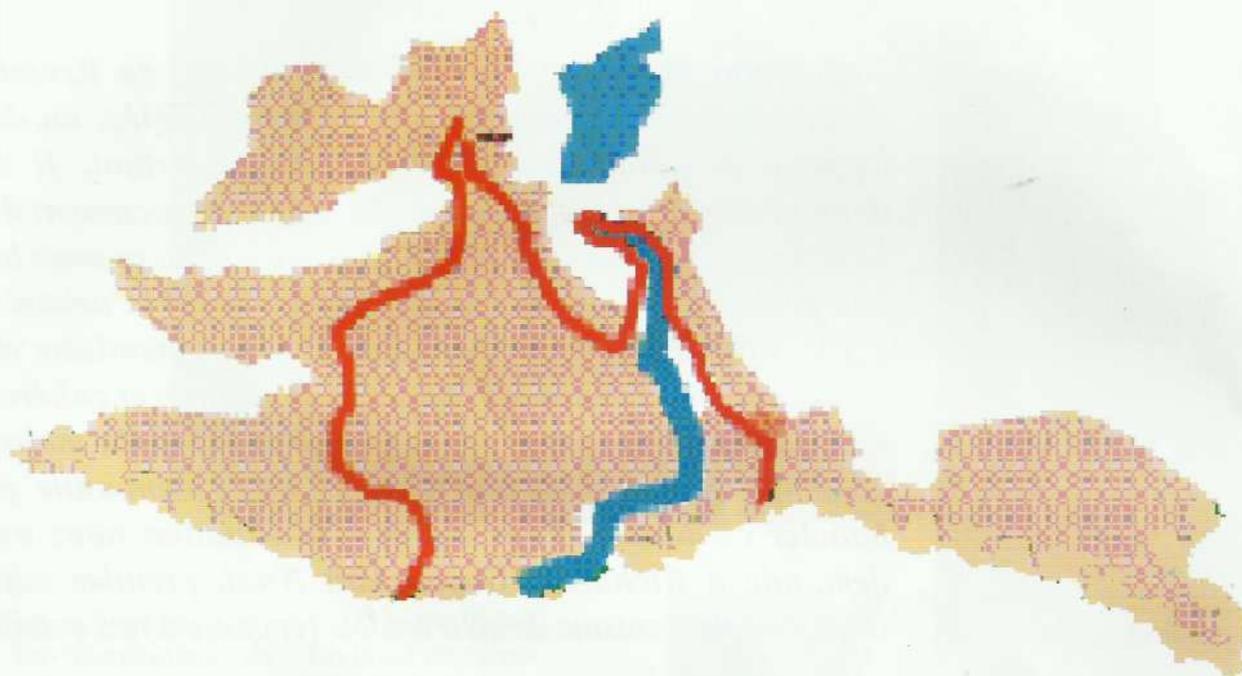
le château de la Ripelle, en ferme pédagogique. Enfin, nous souhaitons maîtriser notre développement démographique : et bien c'est fait puisque avec le nouveau Plan local d'urbanisme nous ne dépasserons pas les 4 500 habitants alors qu'avec le Plan d'occupation des sols approuvé en février 2001 la commune passait de 3 500 à 10 000 habitants.

Urbanisation réduite de 70 %

LE REVEST LES EAUX

POS février 2001

Zones constructibles



La commission d'Urbanisme au grand complet

Impliquer les citoyens et instaurer le dialogue

publiques et avec les personnes associées. Le dossier final a fait l'objet d'une enquête publique en décembre 2002 et a reçu l'avis favorable de toutes les parties.

Q : Pourquoi des délais aussi serrés ?

Q : Comment le PLU a-t-il été établi ?

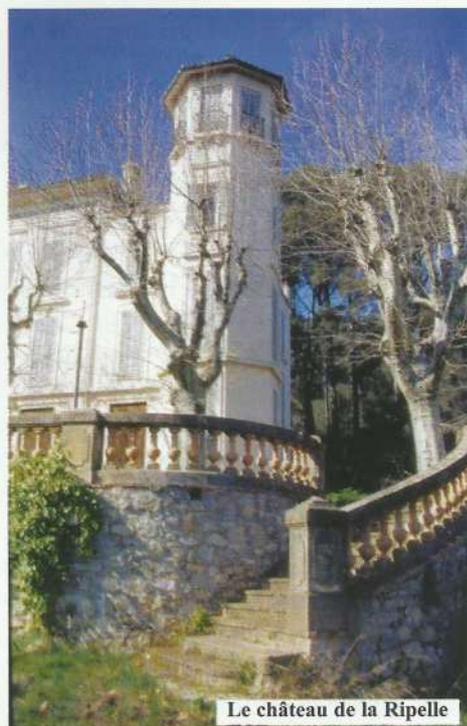
R : C'est un bureau spécialisé d'urbanisme, le BEGEAT qui a été retenu dès le 25 juin 2001 afin d'élaborer l'ensemble des documents à présenter à l'État.

Bien évidemment, cette démarche a été effectuée en concertation avec la commission d'Urbanisme de la municipalité Revestoise, complétée, en toute transparence, par des réunions

R : Nous avons pris, devant les électeurs, l'engagement de limiter notre urbanisation afin de conserver au village du Revest son caractère d'authenticité provençale d'une part, et la beauté de son environnement.

Le Plan d'occupation des sols (POS) tel qu'il existait, ne permettait en aucune façon au Maire de définir sa propre politique de protection de l'environnement et de limitation de l'urbanisation. Les permis de construire, par exemple, étaient accordés ou refusés en fonction

du Plan d'occupation des sols établi par l'ancienne municipalité. Ce qui fait que le Maire n'avait plus aucune marge de manœuvre urbanistique sur sa propre commune. C'est un premier point. Le deuxième, il ne faut pas le cacher, est un enjeu financier d'importance puisque si nous n'avions pas modifié



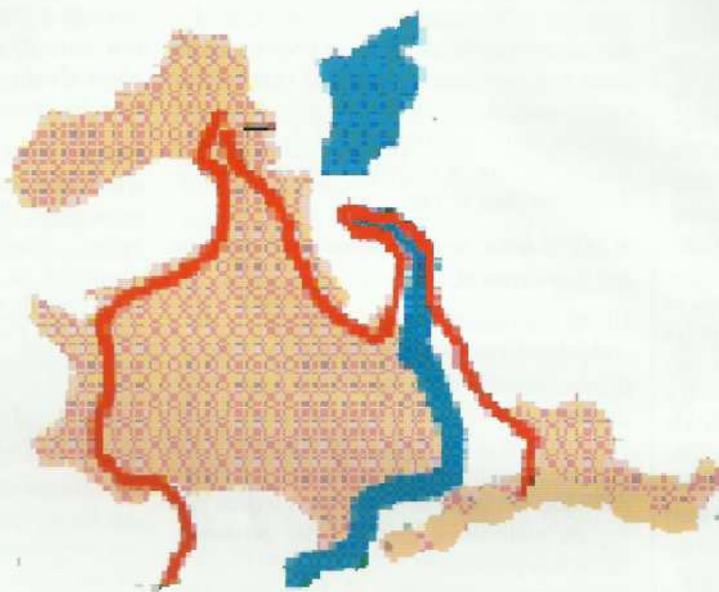
Le château de la Ripelle

LE REVEST LES EAUX

PLU 2003

Zones constructibles

Réduction de 70 %



POS/PLU : LES DATES CLES

*Le 12 juillet 2001, le Conseil municipal adopte une délibération prescrivant l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU).

*Le 26 novembre 2001, première réunion de concertation avec le public : information POS/PLU et nouvelle orientation.

*Le 17 décembre 2001, première réunion des personnes publiques associées (Direction départementale de l'équipement, préfecture, conseil général, conseil régional, chambre des métiers, agriculture et commerce).

*Le 18 février 2002, deuxième réunion de concertation publique durant laquelle est exposé l'état d'avancement du projet de PLU.

*Le 22 février 2002 deuxième réunion des personnes publiques associées.

*Le 4 mars 2002, délibération du conseil municipal arrêtant le PLU.

*Du 9 septembre au 9 octobre 2002, enquête publique. Rapport du commissaire enquêteur. Les modifications mineures à apporter au PLU font l'objet d'une demande de dérogation

à L'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale).

*Le 28 avril 2003, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau Plan local d'urbanisme conformément aux conclusions du commissaire enquêteur et à l'avis de l'Etablissement public de coopération intercommunale SCOT Provence-Méditerranée.

*Le 28 mai 2003, le PLU est opposable aux tiers et s'applique sur l'ensemble du territoire communal.

ce POS, le maintien de la carrière sur le territoire de la commune n'était plus assuré, le POS en vigueur n'étant pas conforme au schéma départemental des carrières réalisé par les services de l'Etat.

Il a fallu faire vite et surtout il a fallu beaucoup d'énergie au maire et à la commission d'Urbanisme pour mener à bien cette opération finalement approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal et conforme en tous points aux conclusions du commissaire enquêteur.



Les jardins du château de la Ripelle

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LE CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique

Nous avons posé cinq questions à Dominique OSPIZI, conseiller municipal, Secrétaire général-adjoint du C.L.I.C du Coudon, lequel est formé par les quatre C.C.A.S des communes du Revest, de La Garde, de La Valette et du Pradet.

Revest Magazine : Le C.L.I.C qu'est-ce que c'est ?

Dominique OSPIZI :

C'est un dispositif légal et réglementaire qui va permettre aux organisations structurées (CCAS de communes, réseaux médicaux ou d'auxiliaires -médicaux, associations, hôpital, etc...) de répondre aux besoins sanitaires et sociaux, provenant des seniors de la commune où sa territorialité s'exerce regroupant, en milieu urbain 15000 personnes de 60 ans et plus.

Le C.L.I.C est ouvert à tous les retraités et pas uniquement aux personnes susceptibles de bénéficier d'une prestation ou pour lesquelles l'état de santé nécessite des soins. Il a vocation d'aborder tous les aspects de la vie quotidienne et d'intégrer une approche globale du vieillissement, en vue d'apporter des réponses préventives et opérationnelles dans des domaines très divers.

R.M : Pourquoi Le Revest dans cette organisation ?

Dominique OSPIZI :

Pour des raisons territoriales et administratives, les quatre communes, Le Revest, La Valette, La Garde et le Pradet ont décidé de créer ce C.L.I.C que nous avons baptisé du

Coudon. Il répond aux critères de population du bassin de vie et du nombre de personnes âgées tels qu'ils ont été définis par la législation.

Mais aussi et surtout pour que les personnes âgées du Revest aient à leur service ce dispositif important de proximité au même titre que les autres seniors du Département.

Un accueil de ces services, par des agents du C.L.I.C, sera tenu sur notre commune à des périodes hebdomadaires régulières avec des moyens matériels adaptés. Son siège social se situe sur la commune de La Garde. Les quatre maires en seront les présidents par rotation. Votre serviteur en est le secrétaire général adjoint. A ce jour il y a six C.L.I.C d'installés dans le Var.

R.M : Quelles sont ses missions ? Quel est son financement ?

Dominique OSPIZI :

L'objectif est de mettre en œuvre un dispositif de coordination gérontologique bien implanté, accessible (par tous) pour traiter les situations complexes et/ou urgentes. Il est l'un des points d'appui d'une politique publique de santé et d'actions sociales qui fait du maintien à domicile des personnes âgées une priorité.

Son financement est basé sur la reconduction du budget de l'Etat en 2003. La dotation d'Etat est inscrite à la loi de finance, mais aussi par d'autres financeurs tels que l'assurance maladie et le conseil général du Var.

R.M : Existe-t-il différents niveaux d'interventions en faveur des demandeurs ?

Dominique OSPIZI :

Oui, en fonction de l'étendue des missions et des services offerts par le C.L.I.C, la labellisation se déclinera en trois niveaux.

Niveau 1 : Il correspond aux missions d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien aux familles et de montée en charge de l'information. C'est le niveau actuel du C.L.I.C du Coudon.

Niveau 2 : Il prolonge le niveau 1 par les missions d'évaluation des besoins et des plans d'aide personnalisée en concertation avec les personnes concernées.

Niveau 3 : Il conforte le niveau 2 et permet d'actionner les services de soins, d'aides ménagères, d'accueil de jour, de portage de repas, d'aides techniques (habitat par exemple), de transports etc... A terme, c'est à ce niveau de labellisation que doivent tendre tous les C.L.I.C pour bénéficier du cofinancement de l'Etat.

R.M : C.L.I.C du Coudon, c'est joli et facile à retenir...mais après ?

Dominique OSPIZI :

Au fur à mesure de la montée en charge de ses compétences, le C.L.I.C du Coudon sera un outil supplémentaire de proximité au service des Revestois. Il sera aussi un lieu d'écoute et de dialogue, une structure de communication et d'aide à la décision pour répondre aux besoins des personnes âgées à domicile. Nos administrés seront informés dès que le C.L.I.C du Coudon sera mis en service. Cela ne saurait tarder.

Santé

- Dites OUI aux médicaments génériques
- Privilégiez la consultation au cabinet du médecin
- Devenez un partenaire responsable du XXI^e siècle

Chacun d'entre nous doit participer à l'effort collectif pour limiter les dépenses de santé : c'est de votre argent qu'il s'agit ... pourquoi le jeter par la fenêtre ?

Même si vous ne payez plus les médicaments au pharmacien, ils ne sont pas devenus gratuits pour autant.

Ils vous sont facturés indirectement sur votre fiche de paie ou votre bordereau de retraite si vous êtes salarié ou retraité, dans le montant de vos charges sociales personnelles si vous êtes commerçant, artisan ou profession libérale, par le biais de la CSG pour tous les autres revenus.

Pour ce qui concerne la part restant à votre charge, remboursée par votre complémentaire maladie, plus elle sera modique, moins la

cotisation à votre " mutuelle " sera élevée !

Les médicaments génériques sont de parfaites copies des originaux ; ils existent depuis de très nombreuses années et vous en avez déjà pris sans le savoir. Ils sont simplement 30% moins chers que leur original !

N'êtes vous pas les premiers à apprécier une belle remise sur un vêtement ou sur du mobilier ? Avec les génériques, les soldes, c'est toute l'année. Nos voisins européens l'ont bien compris, qui ont tous un taux de prescription de génériques largement supérieur au nôtre : 40% pour l'Allemagne et le Danemark contre à peine 9% en France.

Dans le même esprit, la visite à domicile n'est remboursée comme telle que si elle est justifiée. N'exigez plus de votre médecin

qu'il se déplace chez vous si vous pouvez vous rendre à son cabinet : vous serez examiné dans de meilleures conditions, et votre médecin pourra vous consacrer plus de temps.

Chacun se doit d'avoir un comportement citoyen. N'attendez pas que d'autres fassent l'effort à votre place c'est la somme de milliers de petits gestes quotidiens qui nous permettra d'avancer.

L'avenir de notre médecine en dépend : les économies réalisées sur les dépenses courantes, tout en apportant le même service médical, permettront de poursuivre la recherche de nouvelles molécules innovantes, de nouveaux protocoles thérapeutiques, de nouvelles techniques de soins.

REUNIONS DE QUARTIERS

Le bon moyen pour régler les problèmes dans les meilleurs délais

Comme prévu nous avons tenu, du 14 novembre au 12 janvier, nos réunions de quartiers qui ont connu, si l'on en juge par la nombreuse assistante qui était présente, un réel succès. Le village, le Haut Ray, Fontanieu et Malvallon, Dardennes, les Adrets du Pilon, la Salvatte, la Grenette, la Ripelle et la route des Camps ont fait l'objet de réunions qui ont permis à la municipalité de répondre aux attentes de la population.

Lors de cette deuxième série de réunions nous avons démontré que nous avions tenu compte des observations qui nous avaient été faites précédemment. Le stationnement, par exemple, qui suscite le plus de désagrément à la population, a fait l'objet d'un effort important, au centre du village comme à Dardennes. La propreté et l'embellissement du village font partie de nos préoccupations. Les locaux à poubelles ont été enlevés partout où c'était possible, les travaux d'aménagement de la tour sont terminés.

A la Salvatte, au Pilon et à Dardennes, les différents problèmes liés à l'assai-

nissement, à la vitesse des automobiles, aux bruits de voisinage et aux travaux divers ont fait l'objet d'une attention particulière. A Fontanieu, ce sont surtout des problèmes de voirie qui ont été soulevés et qui sont en passe d'être résolus par les agents municipaux.

Pour mieux traiter les affaires des citoyens, la municipalité a formé des équipes spécialisées. Ainsi, une fois les problèmes cernés, la municipalité envoie l'équipe compétente qui s'attèle aussitôt à la tâche.

L'aménagement d'un certain nombre de voies est en cours : éclairage public, pluvial, etc. Concernant l'éclairage public de la route des Camps, un sondage a été effectué auprès des résidents. Le résultat de ce sondage a été le suivant : participation 88,33% oui, 70%. L'intérêt soulevé par ces réunions est tel que nous les poursuivrons. Elles permettent à la municipalité de cerner les vrais problèmes des Revestois et des Revestoises et ainsi d'y faire face dans les meilleurs délais.

LES GRANDS MERES A L'HONNEUR



Le 25 février, le Foyer des anciens a fêté les grands mères et mardi gras dans la bonne humeur en présence d'Ange Musso, maire du Revest, Henry Pey, président du foyer et Marie Rose Alessandri qui avait confectionné pour l'occasion, avec l'aide de Mireille, les fameuses oreillettes dont elles seules ont le secret.

Pour fêter dignement cet événement, la mairie avait fait appel à un spécialiste

en pâtisserie, M. Lannuel de la Boulangerie de Dardennes qui a constitué un gâteau qui a fait l'unanimité non seulement parce qu'il était divinement bon, mais aussi parce qu'il a réussi une véritable œuvre d'art d'une recherche et d'un fini décoratif accomplis. Nous nous en souviendrons.



JOJO VA BIEN, MAIS...



Notre ami Jojo, bientôt 72 ans, va bien. Il bénéficie, comme tout le monde dans son cas, d'une aide de L'APA : aide ménagère, auxiliaire de vie, infirmier pour la toilette.

Magalie Barry a la rude tâche de s'occuper de lui le reste du temps, c'est-à-dire 74 heures par mois, y compris le samedi et le dimanche. Elle le soigne le bichonne, l'habille, le tient propre et le nourrit. C'est elle qui, chaque midi et chaque soir, lui apporte ses repas chauds. C'est elle encore qui lui fait son ménage, son lit, sa lessive et rend compte à qui de droit (la mairie en l'occurrence) de ses besoins dans tous les domaines, y compris quand une ampoule électrique ne fonctionne pas.

Oui, notre ami Jojo va bien, aussi bien que possible pour une personne de son âge c'est-à-dire avec un tout petit peu de cholestérol et de diabète et peut être aussi un peu de tension.

Alors comme nous lui voulons tous du bien, faisons l'effort de ne pas céder à tous ses caprices, surtout celui de glotonnerie.

Vous ne le savez pas ? Si Magalie ne lui porte qu'un repas après l'autre c'est tout simplement parce qu'il est capable de manger, dans la même heure, le déjeuner et le dîner !

Et si vous lui donnez un peu d'argent il aura vite fait de s'acheter quelques pains au chocolat pour les engloutir aussitôt avant de passer à table !

Voilà vous savez tout. Alors si vous voulez conserver notre ami Jojo en bonne santé offrez lui une chemise, une veste, un pantalon, ... mais rien d'autre et surtout ni argent ni sucreries.

Merci pour lui !

***Le week end de la mosaïque et de la gastronomie provençale se tiendra au Revest Les Eaux les 17 et 18 mai prochain. Pour tous renseignements : Ateliers de Reine : 04.94.98.80.75.**

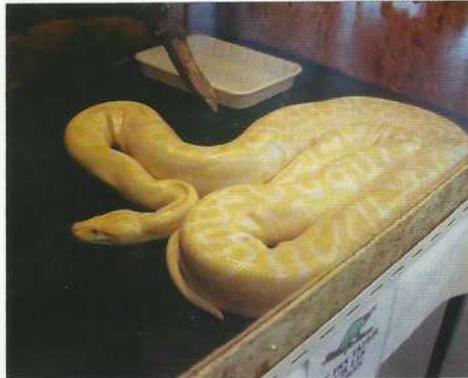
L'ASSOCIATION HERPETOLOGIQUE DU VAR

POUR LA PROTECTION DES REPTILES ET AMPHIBIENS DE NOTRE REGION

L'association herpétologique du Var est une association loi 1901 créée en 1989. Elle est présidée par M Philippe Grossi et son épouse. Forte d'une cinquantaine d'adhérents, l'AHV, à l'occasion des expositions et salons qu'elle organise (1), par ses actions pédagogiques au sein des écoles et ses formations auprès des Sapeurs pompiers du département, a pour but :

- de démystifier ces animaux mal connus,
- de sensibiliser la population sur la protection des reptiles et amphibiens de notre région en la tenant informée sur la législation en vigueur,
- d'établir un contact entre les terrariophiles pour les conseiller.

Leurs interventions dans les écoles et auprès des Sapeurs-pompiers sont bénévoles et riches par les connaissances qu'ils partagent avec tous. Depuis quelques années les serpents, comme beaucoup d'autres reptiles, sont de plus en plus souvent considérés comme des animaux de compagnie à part entière. Ce sont des animaux très discrets et beaucoup moins dangereux qu'on le suppose généralement. Il en existe autour de



Un reptile, certes, mais pas de notre région fort heureusement !

2700 espèces dont environ 300 sont dangereuses pour l'homme.

En Europe, le risque d'être frappé par la foudre est plus grand que celui d'être mordu par un serpent venimeux. Dans la nature, seules trois espèces de vipères et une couleuvre présentent un danger potentiel mais minime.

En revanche, certains amateurs (qu'on peut qualifier "d'inconscients") possèdent des espèces nettement plus dangereuses tels que des cobras, crotales ou autres crocodiles.

(1) L'exposition organisée aux Comoni à l'occasion de la fête du Têt les 2 et 3 février dernier a connu un immense succès avec près de 1500 visiteurs.

VOYAGE DU 3ème AGE

LA CHARENTE MARITIME (du 17 au 23 mai)

Le voyage du troisième âge organisé chaque année par la municipalité du Revest les Eaux conduira les participants en Charente maritime (les îles et les estuaires, les plages, pins et bocages, huîtres, Pineau et Cognac,...) du 17 au 23 mai prochain (sept jours et six nuits) pour un coût situé entre 314 et 390€

Comme les années précédentes, ce voyage se fera en car par l'intermédiaire de l'association VVF, association de tourisme agréée qui met à disposition une résidence VVF vacances avec hébergement très confortable dans des logements d'une, deux ou trois chambres. Deux accompagnatrices ont été prévues : Mmes Simone AUDE et Noëlle CAPOBIANCO.

Lors de ce voyage en Charente maritime les visites suivantes seront effectuées : Royan et le pays Rochefortais, le bassin de Marennes et l'estuaire de la Gironde, l'île d'Oléron et Fort Boyard, La Rochelle et l'île de Ré, la Palmyre. Réservations et renseignements : Simone Aude : 04.94.98.95.63.

AVIS A LA POPULATION

Des agents de l'Institut géographique national vont procéder à des opérations d'implantation et d'entretien géodésique ainsi qu'au levé et à la révision des cartes sur le territoire des communes du département du Var, donc sur la commune du Revest. Pour faciliter ces opérations, les ingénieurs et le personnel qui les aident dans ces travaux sont autorisés à circuler librement dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes et à pratiquer au besoin des coulées dans les parcelles boisées pour effectuer des visées. Les citoyens résidant sur la commune du Revest sont donc priés de faciliter dans leurs tâches les agents de l'Institut géographique national.

*Depuis le 15 mars 2003, les particuliers ne peuvent plus brûler dans leur jardin, sauf dérogation à demander obligatoirement en mairie.

* Le numéro de téléphone de Fabien Not, kinésithérapeute à la Grenette, publié dans l'Agenda 2003 que la municipalité vous a fait parvenir en début d'année en même temps que son magazine d'informations communales, a changé.

Il s'agit, maintenant du : 06.61.49.85.55.

Séjours linguistiques à Londres

L'Ecole de langues européennes propose des séjours linguistiques à Londres dans des familles anglaises sélectionnées, en juillet ou en aout.

10e GRAND BALCON
17 et 18 mai 2003
La Valette du Var - site de Baudouvin
COUREURS TRAIL MARCHEURS
33 km
50 km
100 km
Renseignements
06 88 49 03 06 - 06 61 77 16 20
email : chapelle.pacha@noos.fr
http://www.chronosports.fr

TOURISME

Une visite à ne pas manquer : le Musée de la glace à Mazaugues

Savez-vous qu'avant la fabrication industrielle de la glace des habitants de Mazaugues, de Signes, tout près de chez nous, fabriquaient la glace dans les puits à glace de la Sainte-Baume et l'expédiaient à Marseille et Toulon, en charrettes, pour les tables des gens fortunés ? Certaines passaient par le Revest.

L'Office du Tourisme du Revest les Eaux a organisé, le samedi 12 avril après-midi, une visite pour découvrir le Musée de la glace à Mazaugues et la glacière de Pivaut, et comprendre comment on est passé de la fabrication artisanale à la fabrication industrielle, les outils de l'ouvrier, les ustensiles ménagers propres à la glace, des maquettes d'une glacière, une fresque : les bassins de gel de la Sainte-Baume, etc... Et pour terminer, visite de la glacière Pivaut (10 km de là), la mieux conservée des 17 glacières de Mazaugues et les bassins de gel.

LES BALADES DU MERCREDI

L'Office du Tourisme du Revest les Eaux et du Val Dardennes a repris depuis le 12 février " ses marches douces " à travers nos collines. Cette année il vous propose des balades à thèmes dans les environs une fois par mois. Le calendrier pour cette année 2003 et pour les mois d'avril à juin est le suivant :

- jeudi 8 mai : Fête des sentiers à la pyramide de Cassini départ 8h30 ;
- mercredi 21 mai : la courtine : départ 8h30 ;
- mercredi 4 juin : pique nique à Aiguine départ à 8h30 ;
- mercredi 18 juin : pique nique départ à 8h30.

Toutes ces balades auront lieu sauf en cas de pluie. Pour les balades extérieures, le covotage et les frais seront partagés.

Pour tout autre renseignement : Office de tourisme, tél : 04.94.98.94.78.

- Patchwork, boutis, mosaïque, encadrement et peinture sur bois

L'association les Ateliers de Reine organise (salle des minots, mairie du Revest) tous les lundis à partir de 14 heures des cours de patchwork et boutis et les jeudis, même heure, des cours de mosaïques, encadrement, cartonnage et peinture sur bois. N'hésitez pas à venir vous relaxer tout en confectionnant de merveilleux ouvrages de vos mains. Adhésion annuelle: 23€, cotisation hebdomadaire : 1,5€.

Pour tous renseignements :
tél. : 04.94.98.80.75.

MAISON DES COMONI

DECLI'C THEATRE

Le samedi 24 mai, une journée entière sera consacrée au théâtre pour la plus grande joie des petits et des grands. Le Décli'c Théâtre propose chaque mercredi des ateliers théâtre pour les enfants, les adolescents et les adultes. Ces ateliers, animés par Anne-Marie Vautrin, ont pour but principal l'épanouissement de la personnalité. Pour leur première année, les adhérents du Décli'c Théâtre ont abordé les techniques théâtrales de base avec des exercices vocaux et corporels. Le 24 mai, il s'agira pour eux, enfants comme adultes, de présenter le fruit de leur apprentissage, de connaître ensemble le bonheur des planches et de vous faire partager des textes qu'ils ont choisis.

C'est ainsi que de 15h00 à 24h00 se succéderont 3 ateliers. Tout d'abord, l'audition de l'ateliers-enfants (de 6 à 11 ans) puis, en fin d'après midi, c'est l'atelier- ados qui présentera des " brèves d'auteurs " et, en fin de soirée les ateliers-adultes proposeront un montage de textes à caractère comique. En ouverture, se produiront des adhérents de l'association " Le Regain " qui, après une initiation au théâtre en cours d'année, présenteront un petit sketch de Guy Foissy, aboutissement d'une approche théâtrale sur cinq séances. Un beau défi pour eux comme pour tous ces apprentis comédiens que vous pourrez venir applaudir le 24 mai prochain.

LE GROUPE SHAMPS

(chants et danses afghans)

Le 27 mai en soirée à la Maison des Comoni se tiendra un grand festival des musiques afghanes pour faire renaître l'esprit des chants populaires et des danses de l'Afghanistan. A travers les "ghazals", précieux chants d'amour, la beauté musicale et la beauté littéraire s'allient pour donner sons et couleurs aux poèmes traditionnels, profanes ou frivoles.

Le groupe Shamps avec Farida Raonaq, vous invite à découvrir l'univers des danses afghanes.

Pour tous renseignements : Corinne Tomatis, tél : 04.94.98.12.10.

FESTIVAL DES ARTS NEGRES

Du vendredi 2 mai au dimanche 4 mai, à la Maison des Comoni se déroulera, au profit de l'association " Afrique en Mission ", un festival des arts nègres au cours duquel se tiendront :

- une exposition/vente d'objets traditionnels (masques, sculptures, peintures) ;
- une soirée africaine avec dîner dansant (percussionnistes, chorales, défilé de mode, démonstration de danses africaines)
- une conférence et une soirée Gospel (à l'église) ;
- des animations pour enfants.

Pour tous renseignements : Office du Tourisme, tél : 04.94.98.94.78

EGLISE SAINT CHRISTOPHE

LES VENDREDIS CHANTES

Comme chaque année, le festival de chant choral organisé par Les Vendredis chantés en collaboration avec la mairie du Revest, le Conseil Général et le mouvement choral A Cœur joie a débuté le 14 mars à l'Eglise St Christophe avec la chorale *La Cantarelle* suivie des chœurs *Bastidan* et *Clé des chants*.

Le 11 avril, *Clair Matin* et le 25 avril *Cantadis*, puis le 9 mai l'ensemble vocal ACJ Région PACA interpréteront un répertoire sacré et profane pour le plaisir du plus grand nombre. C'est le Madrigal de Provence qui clôturera cette saison musicale avec entre autres Monteverdi, le 23 mai.

Office du tourisme du Revest, tél : 04.94.98.94.78.

CONCERT DE GUITARE ET MASTER CLASS

Le samedi 10 mai en soirée un concert de renommée internationale se tiendra à l'Eglise St Christophe du Revest. Deux virtuoses, Judicaël Perroy et Virna Ertel, sont au programme. Vinnal Ertel, 21 ans, a récemment obtenu le premier prix de guitare classique au Conservatoire national supérieur de musique de Paris avec mention très bien.

Le dimanche 11 mai, de 9h à 19h se dérouleront des Master Class. Il s'agit d'une " démonstration enseignante " qui conserve l'équilibre entre le show et l'enseignement véritable pour le profit de tous.

VIVAL "à votre service"



Nous vous rappelons que tous les samedis matins de 8 h à 13 h, un marché provençal, certes encore modeste, vous propose des produits frais. C'est bien, ça pourrait être mieux mais pour l'instant il est comme il est et s'il doit s'agrandir c'est à vous et à vous seul qu'il le devra. Et puis, tous les jours de la semaine, sauf le mercredi, il y a à votre service une épicerie VIVAL de qualité qui met à votre disposition, à des prix très compétitifs, les meilleurs produits Casino : produits frais bien sûr, fruits et légumes, viandes, produits surgelés et tous les jeudis, des poissons frais.

Cette épicerie propose également des vins, des conserves et de la droguerie, du gaz butane et propane en 13 et 35 kg et du pain tous les lundis.

Sur simple appel téléphonique au 04.94.90.97.08 on vous livre à domicile, gratuitement.

Au Revest Les Eaux les commerces ne sont pas si nombreux. Pour qu'ils vivent, pour que le village vive, fréquentez-les !



NECROLOGIE

Patrick Roche (1955-2003)

C'est avec une grande tristesse et une profonde émotion que nous avons appris la mort de Patrick dit "Bigou" qui nous a quittés à l'âge de 47 ans pour rejoindre le père éternel. L'enterrement a eu lieu à Ollioules, au vieux cimetière, où se trouvent ses parents qui reposent dans le caveau familial. Patrick avait été agent communal à la Mairie du Revest. Le maire et son conseil municipal s'associent à la famille dans ce moment de douleur.

Vitae Eternam.

LES 20 ANS

DES QUATRE SAISONS DU REVEST



Cyril Grosse



Jean-Claude Grosse

Conçu entre mars et mai 1983, *Clepsydre*, créé en juillet 1984 par Sylvie di Roma et Gil Royer, fut le premier spectacle initié par *Les 4 Saisons du Revest*.

Depuis, en 20 ans, 282 spectacles (théâtre surtout mais aussi musique, chanson, danse) dont 75 créations, ont été présentés (652 représentations) au Revest, d'abord de façon nomade, en extérieur, à la Tour, au stade, à La Ripelle, ensuite aux Comoni. Les 20 ans des *4 Saisons du Revest* sont dédiés à Charles Vidal, maire du Revest de 1971 à 1995 qui a permis l'essor des *4 Saisons*, à Cyril Grosse (1971-2001) écrivain, comédien et metteur en scène de *L'Insolite Traversée*, compagnie professionnelle de théâtre née au Revest après avoir suivi les cours de théâtre de Sylvie di Roma, et à Michel Bories (1949-2001) peintre

Michel Bories



et sculpteur, trois fois exposé au Revest.

Les 20 ans des *4 Saisons du Revest* se dérouleront du 4 au 6 juillet. Il y aura de la poésie, du théâtre, de la danse, de la musique, de la chanson, du cabaret, des parades, de la photographie, du cinéma, de la vidéo, une librairie, des lectures, des portraits sensibles, des expositions, des ateliers d'expression, des rencontres... Toutes ces manifestations se feront en lien avec les associations revestaises et la population, et elles se dérouleront en divers lieux du village et du hameau, sans compter les parcours et lieux insolites.

Pour que ces 20 ans fassent date et acte, *Les 4 Saisons* font appel aux Revestois pour qu'ils accueillent chez eux par exemple le récital d'une chanteuse pour 25 personnes, ou un poète... pour qu'ils participent aux ateliers d'expression, pour qu'ils hébergent des artistes venus de loin.

Une réunion publique est organisée le 2 mai à 19h dans la salle Alphonse Sauvaire avec la municipalité et pour tous ceux qui veulent s'associer à la préparation de ces 20 ans.

Pour information et inscription, téléphonez 04 94 98 99 03.